

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue à huis clos le **25 janvier 2022** à **17:30** par conférence téléphonique, à laquelle sont présents : la mairesse, Mme Liza Poulin, M<sup>mes</sup> Marie-Claude Perron, Nicole Ruel, Michèle Murray, Marie-Claude Collin, MM. David Malenfant, Serge Paquette, Philippe Magnenat, Francis Allaire, Patrick Marineau, Stéphane Bertrand et Stéphane Dufour, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Michel Lacasse, directeur général, Normand Dupont, directeur général adjoint et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

*Madame la mairesse ouvre et préside la séance.*

**RÉSOLUTION...  
2022-01-053**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur David Malenfant que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...  
2022-01-054**

**AUTORISATION DE SIGNATURE  
AVENANT NO. 2  
ENTENTE DE FINANCEMENT VISANT  
LA RÉALISATION DE TRAVAUX PRÉVENTIFS  
DE STABILISATION DE TALUS LE LONG  
DU SECTEUR SUD DU RUISSEAU  
« SANS NOM » À BLAINVILLE**

---

**ATTENDU QUE** par la résolution **2020-01-040** de son conseil municipal, la Ville de Blainville a confirmé son intention à réaliser les travaux de stabilisation dans le ruisseau « Sans-nom » et à défrayer sa portion des coûts relatifs à la réalisation desdits travaux dans le cadre d'une entente de financement à intervenir avec le ministère de la Sécurité publique;

**ATTENDU QU'** en mars 2020, la ministre de la Sécurité publique et la Ville de Blainville ont conclu une entente de financement pour la réalisation des travaux préventifs de stabilisation de talus le long du secteur sud du ruisseau « sans nom »;

**ATTENDU QUE** le 19 mars 2021 a été conclu l'avenant no 1 afin de modifier les montants attribués au deuxième et au troisième livrable;

**ATTENDU QUE** des travaux supplémentaires, non prévus initialement, doivent être effectués pour la réhabilitation et la compensation environnementale et que, conséquemment, l'échéancier de l'ensemble des travaux a été réévalué;

**ATTENDU QU'** à la suite de la réévaluation de l'échéancier des travaux, la Ville de Blainville a demandé un report de la date de fin des travaux;

**ATTENDU QUE** la date de fin de l'entente est reportée au 31 mars 2024 et ainsi les versements sont redistribués dans les prochains exercices financiers.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Madame Marie-Claude Perron et appuyé par Madame Michèle Murray d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence le directeur général adjoint, à signer, pour et au nom de la Ville, l'Avenant no. 2 à l'Entente de financement visant la réalisation de travaux préventifs de stabilisation de talus le long du secteur sud du ruisseau « Sans nom » à Blainville avec la Ministre de la Sécurité publique, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-01-055**

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE**  
**CHARGÉ DE PROJETS**  
**AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

---

Il est proposé par Monsieur Philippe Magnenat et appuyé par Madame Michèle Murray de confirmer l'embauche de **M. Marc Sicotte** au poste cadre de « *Chargé de projets* » au Service des technologies de l'information, à compter du 31 janvier 2022, et ce, conditionnellement à la réussite des tests médicaux et de sa période de probation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...**  
**2022-01-056**

**APPROBATION – RÈGLEMENT 1648**

---

**ATTENDU QU'**en date du 18 janvier 2022, le *Projet de règlement 1648* a été déposé conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes (la « Loi »)*;

**ATTENDU QUE** les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que le *Règlement 1648 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'exercice financier 2022* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION...**  
**2022-01-057**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

Il est proposé par Monsieur David Malenfant et appuyé par Madame Marie-Claude Collin que la séance soit levée à 17 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) *Liza Poulin*

---

**MAIRESSE**

(S) *Patrick St-Amour*

---

**GREFFIER**